



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

N°38/2013

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice

22

Présents

14

Pour

14

Contre

Non participation au vote

L'an deux mille treize,

le vingt décembre à huit heures et trente minutes,

le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Marne s'est réuni dans la salle du Conseil d'Administration, après convocation légale, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Charles de COURSON, Président.

Étaient présents : Messieurs Charles de COURSON, Patrice VALENTIN et Madame Joëlle VASSEUR. Messieurs Daniel COLLARD, Bernard DOUCET, Daniel GROSBETY, Claude PAUL, Gérard GORISSE, Pascal DESAUTELS, Patrick LIBERA, Laurent MADELINE, Roland BOULARD. Et Mesdames Françoise DUCHEIN, Virginie COËZ.

OBJET : APTITUDE MEDICALE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Vu le rapport du Président du Conseil d'Administration,

Considérant qu'il convient d'assurer le suivi médical des jeunes sapeurs-pompiers depuis leur admission jusqu'au passage du brevet de jeune sapeur-pompier,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

● **DECIDE** de prendre en charge les visites médicales d'aptitude des jeunes sapeurs-pompiers au moment du recrutement et au cours de la quatrième année.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Charles de COURSON

ACTE REÇU LE
23 DEC. 2013
PREFECTURE DE LA MARNE
D. R. C. L.